

SINGLY François de. *Comment aider l'enfant à devenir lui-même ?*

Paris : Armand Colin, 2009, 157 p.

Philippe Foray



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rfp/2782>

ISSN : 2105-2913

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 15 mars 2011

Pagination : 152-153

ISBN : 978-2-7342-1203-4

ISSN : 0556-7807

Référence électronique

Philippe Foray, « SINGLY François de. *Comment aider l'enfant à devenir lui-même ?* », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 174 | janvier-mars 2011, mis en ligne le 15 mars 2011, consulté le 01 mai 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/rfp/2782>

ture un ouvrage approfondi sur ce sujet. Il documente utilement la politique française à la lumière de l'expérience anglaise, mais surtout américaine, beaucoup moins connue en France, et constitue de ce fait un apport riche. Il présente également une revue de littérature complète sur les politiques éducatives, notamment des travaux américains dont il fait une indispensable synthèse. On regrettera toutefois que l'auteur n'ait pas tenu jusqu'au bout son pari d'articuler plusieurs niveaux d'analyse. À ce titre elle exploite finalement peu les différents terrains sur lesquels elle a travaillé, notamment les politiques académiques d'éducation prioritaire qui n'apparaissent guère dans l'ouvrage, malgré l'enquête menée sur le pilotage et la mise en œuvre de l'éducation prioritaire dans les académies de Créteil et de Lille. L'histoire de l'éducation prioritaire en France est également brossée à grand traits et apporte peu d'éléments nouveaux, d'autant moins que l'auteur néglige ainsi la relance opérée dans les années quatre-vingt-dix. Ce point est regrettable car on attend toujours une histoire véritable de cette politique, qui en restituerait toute la chair sociale, se montrerait attentive aux contextes multiples et aux groupes variés qui l'ont portée et, finalement, se distinguerait de la simple chronique de dispositifs se succédant dans le temps. La perspective de Briand et Chapoulie dont Bénédicte Robert se déclare proche (p. 28) illustre justement ce que sa démarche aurait pu gagner à s'engager dans une perspective résolument sociologique et historique, notamment dans l'analyse du processus décisionnel qu'elle aborde toujours de façon trop superficielle.

Au-delà de ses apports non négligeables, l'auteur développe quelques thèses discutables, notamment sur la force intrinsèque de la loi comme moteur du changement. Elle conclut en effet de son étude que le recours aux textes réglementaires et principalement aux circulaires affaiblit cette politique, évoquant la « vulnérabilité d'une réforme reposant sur un cadre purement réglementaire » (p. 124). Fondamentalement, Bénédicte Robert considère que la loi a des vertus propres parce qu'elle est le résultat d'une procédure de délibération publique qui permet la mobilisation de groupes et leur « expression pluraliste » (p. 121) : elle permettrait ainsi de créer le consensus. Cette posture fait peu de cas des usages par les acteurs des cadres juridiques, qui dépendent bien plus des rapports de force entre groupes que de la nature des textes, comme le montre la sociologie contemporaine du droit. De façon générale, le questionnement de l'auteur illustre son positionnement scientifique : à mi-chemin entre le monde académique et politico-administratif, il est celui d'une actrice engagée et la confusion entre les registres normatif et explicatif traverse l'ouvrage. Trop souvent reviennent au fil du texte des assertions non démontrées, comme sur la réussite des réformes récentes (professeurs

référents des réseaux « ambition réussite » de 2006 ; loi *No Child Left Behind*, p. 23). Ainsi la question centrale du livre qui est celle des conditions d'une réforme réussie traduit un *a priori* positif de la part de l'auteur en faveur d'une politique par résultats. Or celui-ci ressortit à un parti pris personnel et biaise son raisonnement scientifique, ce qui est dommage au vu de l'intérêt de la thématique choisie.

Sylvie Aebischer

CERAPS, université du droit et de la santé-Lille 2

SINGLY François de. *Comment aider l'enfant à devenir lui-même ?* Paris : Armand Colin, 2009, 157 p.

Comment aider l'enfant à devenir lui-même est un essai visant à aider les parents dans leur tâche d'éducation familiale. Pour François de Singly, ces tâches sont en grande partie nouvelles. Deux évolutions sont particulièrement soulignées : l'existence d'une « culture générationnelle » (p. 28-29), qui fait que grandir n'est pas se débarrasser d'une culture (juvénile) au profit d'une autre (adulte). L'indépendance de la jeunesse est un fait. La transmission éducative n'est pas supprimée, mais elle occupe une place secondaire par rapport aux formes de réalisation de soi que les jeunes expérimentent entre eux. La deuxième évolution concerne l'exigence d'authenticité (p. 40 *sqq.*). De Singly fait référence à l'analyse de l'individualisme moderne par Taylor : l'authenticité est l'affirmation de l'originalité unique de chacun. Sa conséquence est que les adultes ont d'abord à créer les conditions pour que l'enfant puisse découvrir par lui-même ce qu'il peut être. L'objectif est celui d'une éducation à l'autonomie, décrit à l'envi, au long de l'ouvrage, par la métaphore du voyage, un voyage dont les étapes ne sont pas fixées à l'avance, mais découvertes, voire inventées au fur et à mesure (p. 27).

Une grande partie de l'ouvrage est consacrée à la question de l'autorité et de l'obéissance (chapitres 1 et 2). Nombreux sont en effet aujourd'hui ceux qui, fustigeant le règne de l'enfant-roi, défendent le retour à une éducation autoritaire et insistent sur le caractère structurant des interdits et les vertus de l'obéissance. Pour de Singly, ces convictions sont erronées : « L'enfant, pour devenir lui-même [...] ne peut pas se limiter à obéir » (p. 26). Le travail des parents « ne consiste pas à dresser avant tout des barrières » (p. 26). Cette critique ne conduit pas cependant à un éloge du laxisme. Entre l'autoritarisme et le laisser-faire, il y a une « troisième voie » à emprunter. Les parents ont à fixer des règles et à poser des cadres

relatifs à la sécurité de l'enfant, à la vie commune (espaces et temps) et aux études (p. 63 *sqq.*). De même, ils ne peuvent « accepter toute demande d'expression personnelle de la part d'un enfant comme légitime » (p. 78). Quand ces demandes sacrifient le long terme au profit du présent, les parents sont les garants de l'intérêt bien compris de l'enfant. Sur deux points, de Singly ne s'écarte pas de la tradition. La famille doit fournir aux enfants de l'amour et une filiation, autrement dit l'inscription dans une histoire. Ici encore, le propos est proche de Taylor : si l'éducation est un voyage, le voyageur n'est pas sans bagage. Ses valises sont lestées de quelques albums de famille. Mais l'auteur insiste surtout sur le fait que les parents doivent offrir des « ressources sociales » (p. 88). Il entend par là qu'ils proposent une gamme d'activités et de loisirs parmi lesquels le jeune pourra choisir. La priorité de l'autonomie est ici affichée : « Les parents proposent et les enfants disposent » (p. 60). Le rôle des adultes est de créer les conditions qui permettront à l'enfant d'acquérir des expériences, en vue de la découverte de soi.

L'éducation à l'autonomie n'est pas sans affecter l'institution familiale. La « différence des places » caractéristique d'un fonctionnement institutionnel doit souvent faire place à la négociation (p. 109-111). La « bonne distance » ne peut être fixée une fois pour toutes. On lui préférera l'« élasticité du lien » (p. 121), plus conforme à la variété des situations. La famille a aussi une dimension communautaire : les parents doivent offrir à l'enfant une communauté de vie et œuvrer en faveur de la construction d'une culture commune (p. 103). Conformément à la référence faite à Taylor, l'autonomie visée n'est pas l'autonomie libérale d'un moi détaché, mais celle d'un moi « situé » (p. 74). En ce sens, il est significatif que, même si les droits de l'enfant sont rappelés, l'idée juridique d'une contractualisation des liens familiaux n'apparaît pas sous la plume de l'auteur, ce qui le sépare par exemple d'Alain Renaut dont il est pourtant, à différents égards, assez proche. On gagnera enfin à rapprocher ces analyses de celle qui revient à plusieurs reprises sur la pluralisation de l'identité individuelle. L'enfant a une identité multiple, faite de dépendance (il est petit), de filiation (il est fils ou fille de...), de personnalité (il a des droits) et de singularité (p. 29). Ce pluralisme est central : l'enfant se « construit » dans une « oscillation » entre ces dimensions (p. 26). « Le sentiment d'être soi-même ne naît que dans le jeu entre plusieurs dimensions identitaires » (p. 63).

D'un point de vue critique, il me semble que l'on peut regretter le caractère massif de l'opposition entre « autrefois » et « aujourd'hui » (p. 9). Le discours sur l'éducation d'hier semble schématique et inutile. En second lieu,

comme le montrent les entretiens, les analyses proposées sont presque exclusivement documentées auprès d'adolescents. On aurait aimé savoir si les conclusions auraient été les mêmes avec des enfants plus jeunes. Enfin l'ouvrage reste très discret sur la formation des attitudes liées à ce qu'on appelle le « vivre ensemble ». Ce n'est peut-être pas tout à fait un hasard. N'est-ce pas un point sur lequel la part de la transmission – transmission de règles de vie, d'attitudes, etc. – reste prépondérante ? Peut-être l'auteur répondrait-il que pour une grande part, ces tâches de socialisation sont aujourd'hui dévolues à l'école et aux structures d'accueil de la jeune enfance. Mais il n'est pas sûr que cette réponse corresponde à la conviction majoritaire des parents.

Pour conclure, cet essai expose une phénoménologie convaincante de l'éducation familiale actuelle. Je le caractériserai volontiers comme un « rousseauisme sociologisé ». Et cela d'abord en raison de son propos. L'ouvrage se présente en effet comme un livre de recommandations, mais ce qu'il recommande à vrai dire aux parents, c'est d'abord de faire ce que pour la plupart d'entre eux, ils font déjà spontanément et que l'auteur décrit dans ce livre. La troisième voie éducative qu'il s'agit d'inventer est en un sens déjà trouvée. C'est celle qu'emprunte « la plupart des familles », conformément aux « valeurs contemporaines » (p. 47). On ne dira donc pas tout à fait comme Rousseau que l'éducation doit « suivre la nature », mais plutôt qu'elle doit « suivre la culture ». Et si l'on demande alors à quoi sert la rédaction d'un ouvrage comme celui-ci, une réponse, rousseauiste là encore, est que les voies de la bonne éducation sont obscurcies par des conceptions erronées qu'il faut réfuter. Quant au contenu, il est aussi significatif quand il invite en conclusion le parent à connaître l'enfant et à « découvrir ses besoins » (p. 148). Il est enfin proche de Rousseau en tant que pour l'essentiel, il s'agit de renoncer à la priorité de la transmission au profit d'un aménagement des conditions permettant à l'enfant de faire ses propres expériences. Comme dans *L'Émile*, l'éducateur renonce à la transmission directe, mais reste présent à titre d'accompagnateur et d'organisateur. Le voyage éducatif de François de Singly ressemble à la promenade d'Émile dans la forêt d'Hermenonville. Un point cependant sur lequel l'auteur n'est pas rousseauiste, c'est son optimisme : pour François de Singly, ce qui passe dans la plupart des familles est conforme à ce qu'il faut faire. C'est une attitude suffisamment rare pour être relevée, à une époque où les essais consacrés à l'éducation familiale adoptent souvent une tonalité plus sombre.

Philippe Foray
Éducation, culture et politique,
université Jean-Monnet-Saint-Étienne